L'ESSENTIEL L'ESSENTIEL

lieu et date

vie tomule d'appel

e corps de la lette.

Formule finale

Lignature
Prénom et nom.

DE PARTAGE

fewillage - famillage blen

marchant poster

toujour

sous.

sex.

majurcule

harard

genération

prescription.

corporelle.

MPartage
avec les enfants du monde



Nous sommes engagés depuis 50 ans à défendre la cause des enfants et à lutter avec nos partenaires pour éduquer, soigner, nourrir et faire respecter leurs droits.

Nous vivons dans un monde où l'enfance est en danger et la jeunesse en manque d'espérance.

D'après un communiqué de l'ONU en janvier 2023¹, un enfant ou un jeune meurt toutes les 4,4 secondes dans le monde, dont 5 millions d'enfants avant l'âge de 5 ans en 2021. L'alerte porte aussi sur les 1,9 million de bébés morts à la naissance, principalement en Afrique.

Ces chiffres terribles nous touchent infiniment à PARTAGE. Il y a urgence à poursuivre inlassablement le combat, avec le soutien de nos marraines, parrains, donatrices, donateurs et mécènes, au moment où les conséquences des changements climatiques compliquent encore la situation dans de nombreux territoires. Merci à elles et à eux tous de leur soutien fidèle en 2022, malgré les difficultés.

Notre association poursuit son évolution. 200 adhérents supplémentaires nous ont rejoints dans l'année. De nouveaux bénévoles s'engagent sur le terrain, par le biais des Antennes Locales mises en place dans la concertation en lieu et place des anciennes Associations Affiliées, et nos actions en France auprès des enfants ou du public sont de plus en plus visibles. Je le répète volontiers: ce réseau bénévole est un trésor et une de nos forces vives.

Le Conseil d'Administration a été renouvelé suite à l'élection de 3 nouveaux membres. Il a poursuivi l'important travail engagé, en commission mixte avec l'implication remarquable de l'équipe salariée. Cela nous a permis des avancées, notamment pour mettre en œuvre la stratégie partenariale définie et réfléchir au recentrage géographique de nos interventions. Un plan d'engagements nouveaux dans les zones prioritaires, comme l'Afrique subsaharienne et l'océan indien, et de désengagements progressifs dans les pays où les acteurs locaux s'autonomisent, a été défini. Vous trouverez dans le Rapport d'activités l'ensemble des nombreuses interventions et réalisations de l'année.

Ces éléments sont repris dans la réflexion d'ensemble sur le Plan d'Orientation Stratégique – POS 2030. Élaboré tout au long de l'année avec toutes les parties prenantes de PARTAGE, il donne dès 2023 l'impulsion et fixe la trajectoire des prochaines années. Un grand merci aux 561 adhérents qui ont contribué à ce chantier en répondant au questionnaire adressé mi-2022 au moment de l'Assemblée générale.

Cette réflexion sur l'avenir a été conduite en même temps que la préparation des 50 ans que nous fêtons cette année. Un peu comme si cet anniversaire, célébré tout au long de l'année par des rencontres et des actions fédératives, nous invitait à faire le point et nous projeter. Respecter notre histoire, rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont construit PARTAGE, fixer le cap, construire l'avenir et ouvrir des perspectives, pour que demain les enfants aient un avenir et de l'espoir.

Merci pour toutes les contributions permettant de relever ce défi de la solidarité internationale.

Dominique BISSUEL

Président

PARTAGE EN CHIFFRES

49 ANS D'EXISTENCE

+ 1 MILLION DE BÉNÉFICIAIRES*

27 PARTENAIRES LOCAUX

DANS 18 PAYS

Près de **2000** marraines, PARRAINS ET DONATRICES, DONATEURS

11 ANTENNES LOCALES EN FRANCE

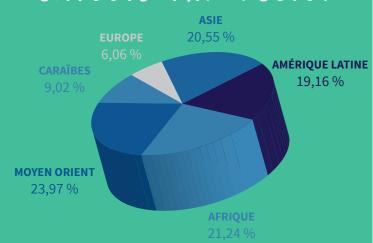
Près de **270** Bénévoles

Conseil d'Administration de 14 membres

25.90 SALARIÉ.ES EN ÉQUIVALENCE TEMPS PLEIN

11.7 M€ DE BUDGET

RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR RÉGION



* Source : Rapports d'activités des partenaires de PARTAGE.

PARTAGE AIDE LES ENFANTS DU MONDE À GRANDIR DIGNEMENT

NOTRE MISSION

Nous soutenons des actions qui permettent de lever les freins au développement global de l'enfant, afin qu'il puisse être éduqué, soigné, protégé, tout en accompagnant le développement de sa communauté. PARTAGE travaille dans quatre domaines d'actions : éducation, santé et alimentation, protection contre les abus et développement communautaire.

NOTRE ACTION

Dès l'origine, PARTAGE a choisi de travailler en partenariat avec des acteurs locaux, experts de l'aide à l'enfance. Leurs connaissances garantissent que les actions menées répondent aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leur communauté dans le respect de leurs droits fondamentaux. Ces partenariats s'inscrivent dans une logique de renforcement de capacités des sociétés civiles et de pérennité des actions mises en œuvre.

NOS VALEURS

Le **partage** est la notion fondatrice de notre association et de notre réseau de solidarité où chacun donne et reçoit. C'est un réseau d'échanges, de fédération d'énergies, de compétences et d'engagements de chacun. PARTAGE favorise une dynamique commune entre tous les membres de son réseau international de solidarité : les marraines, les parrains, les donatrices, donateurs, les bénévoles, les entreprises partenaires, les associations locales, et bien sûr, les enfants et leur communauté. Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'écoute des besoins des enfants et de leur communauté. À notre sens, le **respect** de la culture et de l'environnement des enfants est une valeur fondamentale. Notre réseau de solidarité est avant tout à visage humain, entre des personnes qui se connaissent, qui sont en lien. Le parrainage, notamment, repose sur cette connaissance mutuelle et réciproque entre les parrains, les marraines et les enfants bénéficiaires.



AMÉRIQUE LATINE

Brésil: AGACC

Équateur: INEPE, San Juan **Honduras: Compartir**

Union des Comores : Maeecha

ASIE

Cambodge: Bandos Komar

Inde: SARD

Népal: Bikalpa, CWCN et VOC

Thaïlande: CPCR, HSF

CARAÏBES

Haïti: ACDED, ADEMA

France: Génération Médiateurs Mayotte: Le Village d'Eva Roumanie: Renaître

MOYEN-ORIENT

Égypte: AHEED Liban: MSL, Sesobel Palestine: IBDAA

NOS ACTIVITÉS EN 2022

Si l'humanité semble aujourd'hui s'accommoder du virus de la COVID-19, elle doit faire face à des bouleversements et crises sans précédent. La guerre en Ukraine, les conséquences de la pandémie et la recrudescence des phénomènes climatiques extrêmes ont un impact profond à l'échelle mondiale sur le coût des matières premières, notamment alimentaires, et l'énergie.

Dans tous les pays d'intervention de PARTAGE, l'inflation devient un enjeu central de protection sociale. Les familles accompagnées vivent des flambées de prix vertigineuses les conduisant à opérer des choix dans leurs dépenses quotidiennes. Les urgences, souvent alimentaires, sont alors privilégiées, au détriment de la santé ou de l'éducation. L'insécurité alimentaire augmente partout et dans certains pays comme Madagascar, s'ajoutent des famines.

Dans le même temps, des pays comme le Liban, le Burkina Faso ou Haïti sont touchés par de graves crises politiques et institutionnelles empêchant les gouvernements d'agir efficacement. En 2022, près de 100 millions de personnes supplémentaires ont été projetées dans la grande pauvreté, passant sous le seuil de moins des 1,9\$ par jour pour vivre. Les enfants en sont les principales victimes d'autant plus, qu'ils sont, partout dans le monde, encore frappés par des retards d'apprentissage liés à la COVID.

Afin de combattre ces multiples chocs, PARTAGE et ses 27 partenaires ont travaillé sans relâche pour transformer le soutien des donatrices et donateurs en actions concrètes et pour améliorer le quotidien de milliers d'enfants et de leurs communautés. En 2022, PARTAGE est intervenue, avec ses partenaires, auprès de plus d'un million de bénéficiaires.

Ce rapport met en avant quelques exemples d'actions menées par PARTAGE. Cette année, le format évolue, il se veut plus concis, organisé autour de thématiques transversales, illustrant la diversité des réponses apportées aux besoins, très différents, d'un enfant ou d'un pays à l'autre.

Avant de découvrir plus en détails cette mosaïque d'actions, voici, au nom de toute l'équipe salariée de PARTAGE, les principales activités menées au Siège par l'association.

LA GÉNÉROSITÉ DONNE À PARTAGE LE POUVOIR D'AGII

Cette année, malgré un contexte parfois morose, empreint de beaucoup d'incertitudes, PARTAGE a accueilli 2 054 marraines et parrains, donatrices et donateurs solidaires, qui nous ont rejoints principalement par le « face à face ». Des équipes se sont présentées en porte à porte, dans les rues, mais aussi dans des sites privés, de Strasbourg, Toulouse, Paris et leurs alentours. Les appels annuels de fidélisation des marraines et parrains ont été fructueux : la grande majorité a maintenu son soutien, parfois même lorsque cela leur était difficile et plus de 22 % des personnes jointes par téléphone ont

augmenté le montant de leur parrainage. Cette fidélité est inestimable pour offrir un soutien dans la durée aux enfants.

La présence de PARTAGE sur le web s'est renforcée cette année. Le digital est un moyen important de communiquer sur les actions et de mobiliser de nouvelles personnes à soutenir l'action de PARTAGE et de ses partenaires. PARTAGE communique plus régulièrement sur ses réseaux sociaux qui représentent une communauté de plus de 22 000 personnes.

Depuis plusieurs années, PARTAGE a pu compter sur la générosité de personnes ayant choisi de faire un legs. Quel qu'en soit le montant, PARTAGE est honorée de cet engagement. Ces précieuses ressources permettent de développer ou de conduire des actions complémentaires qui n'auraient pas été possibles autrement. En 2022, les marraines et parrains qui le souhaitaient ont pu s'entretenir avec PARTAGE autour de leur projet de transmission. Nombreuses et nombreux ont pu échanger et poser leurs questions en toute discrétion.

Aussi, pour couvrir d'autres besoins identifiés, PARTAGE, à travers le mécénat propose à des entreprises de s'engager à ses côtés. Le comité éthique de PARTAGE s'assure que les entreprises qui soutiennent son action, souvent sur plusieurs années, partagent des valeurs similaires à celles de l'association.

Enfin, cette année est marquée par une augmentation du niveau de fonds publics. Ils représentent en 2022 un peu plus de 5 % du budget total de l'association (8 % hors fonds dédiés). Ils témoignent d'une confiance apportée à la qualité des interventions de PARTAGE en France et à l'international. La générosité du public est le levier qui permet de mobiliser ces fonds qui viennent le plus souvent compléter l'action existante. PARTAGE reste vigilante à ce que cette ressource soit mobilisée exclusivement sur des projets identifiés à son initiative et celle des partenaires et que sa proportion permette à l'association de garder son indépendance d'action et de parole. L'Agence Française de Développement soutient actuellement trois projets. Le premier se déroule en Haïti, le deuxième au Liban et le troisième est un projet d'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) dans cinq pays, dont la France. Ce dernier vise à favoriser les échanges directs entre enfants du monde, renforcer la compréhension mutuelle entre les cultures et les faire agir ensemble.

DROTECTION DE L'ENFANCE, UN PILLER FONDAMENTAL DES INTERVENTIONS

PARTAGE promeut une approche fondée sur les Droits de l'Enfant dans toutes ses interventions. L'intérêt supérieur de l'enfant est systématiquement pris en compte dans chaque décision stratégique ou opérationnelle. Pour garantir cela, PARTAGE vérifie que toutes les mesures sont prises pour permettre la participation des enfants aux décisions qui les concernent et que les actions qui leur sont destinées ne les mettent pas en danger. C'est dans

ce cadre que PARTAGE, en 2022, s'est dotée d'un Code de conduite destiné à son équipe salariée et bénévole. Ce Code détaille très précisément les comportements à adopter et à éviter en présence des enfants destinataires des actions. Il est assorti d'un système d'alerte et de traitement en cas de violation du Code. Ce chantier important se poursuit en 2023 dans une démarche d'amélioration continue.

Pour en savoir plus, scannez le QR Code:



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : UN ENGAGEMENT CONCRET

PARTAGE a pris l'initiative de réaliser un bilan carbone pour évaluer l'impact environnemental de ses activités. Cette démarche a permis d'identifier les sources d'émissions de gaz à effet de serre liées aux différentes activités de l'association, telles que les déplacements, la consommation d'énergie, les usages du numérique et la gestion des déchets. Grâce à cette évaluation, l'association a pu identifier des pistes d'amélioration pour réduire son empreinte carbone, notamment en adoptant des pratiques plus durables et en sensibilisant l'équipe à cette problématique environnementale. C'est un engagement concret en faveur de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique.

LE PLAIDOYER, MILITER EN FRANCE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Au-delà du soutien apporté aux partenaires dans leurs activités de plaidoyer dans leur pays respectif, PARTAGE milite, en France, pour la promotion des Droits de l'Enfant à travers le monde. En 2022, plusieurs campagnes et messages de plaidoyer en direction de l'État français ont été menées avec d'autres ONG. Une belle victoire, saluée par l'ensemble de nos collectifs, a été enregistrée en septembre 2022 : la création d'une délégation aux droits des enfants à l'Assemblée Nationale. Composée de trente-six parlementaires, elle est chargée d'informer la représentation nationale sur toute question relative aux droits des enfants.

UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES TRANSFORMÉ ET DYNAMIQUE

En 2021, PARTAGE ouvrait un chantier d'évolution institutionnelle de son réseau de bénévoles. En 2022, la majorité des anciennes Associations Affiliées s'est transformée en Antennes Locales. Grâce à l'engagement des bénévoles de PARTAGE, ces évolutions ont pu aboutir tout en maintenant sur les territoires en France une grande dynamique d'actions. Les près de 270 bénévoles et quelques initiatives individuelles, qui se sont mobilisés pour les actions en région, sont une force pour PARTAGE.

Ils relaient et prolongent l'action au plus près des Français. Cette année, plus de 50 interventions et manifestations à travers toute la France ont permis d'informer et de sensibiliser plus de 2 000 personnes aux Droits de l'Enfant. PARTAGE bénéficie également de la précieuse et fidèle implication de bénévoles qui effectuent des traductions à distance, ainsi que de bénévoles au siège qui effectuent des missions administratives et financières.

RENOUVELLEMENT POUR TROIS ANS DE L'AGRÉMENT DU DON EN CONFIANCE

En 2022, l'agrément Don en Confiance de PARTAGE a été reconduit pour trois ans. L'ensemble des recommandations qui avaient été formulées en 2019 ont été prises en compte sur la période. Ce regard extérieur, exigeant, permet à PARTAGE de progresser et de repérer ses principaux points d'amélioration internes à travailler pour apporter toujours plus de transparence et de rigueur dans la gestion de l'association

LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES, UNE PRIORITÉ

Parce que la protection des données est importante pour PARTAGE, un audit du traitement des données personnelles a été réalisé en 2022 afin de s'assurer être parfaitement en conformité avec les recommandations de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

La politique de confidentialité de PARTAGE a été actualisée. Elle est disponible sur le site internet de l'association. Un rappel des droits est formulé dans chacune des correspondances.

UN NOUVEL ACCORD SUR LE TEMPS ET L'ORGANISATION DE TRAVAIL

En 2022, la Direction de PARTAGE, en dialogue avec les représentantes du personnel, a renégocié l'accord sur le temps de travail qui datait de 2001. Ces travaux ont permis d'aboutir à la signature de trois accords : l'un qui porte sur la révision du précédent accord des 35 heures, un deuxième sur le télétravail qui se généralise à PARTAGE et le troisième sur le droit à la déconnexion. Ces accords permettent à l'équipe salariée de se projeter dans les nouvelles formes de travail en garantissant un haut niveau d'équilibre entre vie personnelle et professionnelle tout en sécurisant l'association.

Yolaine GUÉRIF Directrice générale

Le Rapports d'activités 2022 est en ligne sur cette page :

www.partage.org/informer/association/ ethique-transparence-financiere

TRANSPARENCE FINANCIÈRE



Les comptes annuels de l'association sont établis avec le maximum de rigueur et de transparence par le pôle administratif et financier de PARTAGE. Ils sont contrôlés chaque année par un expert-comptable indépendant.

Conformément à nos statuts, un commissaire aux comptes, désigné par l'assemblée générale des adhérents, procède à un audit des comptes annuels de l'association qui donne lieu à un rapport certifiant la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes de l'exercice. PARTAGE est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public (www.comitécharte.org).

Par ailleurs, la Cour des comptes, dans le cadre des dispositions du code des juridictions financières, peut à tout moment contrôler la gestion de l'association et l'usage fait des fonds collectés auprès du public.

Les sommes collectées bénéficient à votre filleul. e et à l'ensemble des enfants pris en charge par nos partenaires.

SUIVI ÉVALUATION

Le suivi-évaluation des effets et de l'impact de nos interventions est assuré par le pôle partenariats et administratif et financier de PARTAGE. En dialogue avec nos partenaires, l'équipe suit et contrôle une batterie d'indicateurs d'activités, de résultats et budgétaires au travers de deux rapports annuels, d'échanges réguliers par téléphone et de missions sur le terrain. Des évaluations, par des experts externes, sont régulièrement réalisées sur le terrain et nous permettent d'améliorer en continu la qualité de nos interventions. L'ensemble des dépenses est audité par des experts-comptables agréés.

PRINCIPAUX POSTES DU BILAN 2022

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

ACTIF	MONTANT EN €	PASSIF	MONTANT EN €
Actif immobilisé	778 699	Fonds propres	1 680 812
Actif circulant	5 809 506	Provisions	150 700
		Fonds dédiés et reportés (legs)	3 423 699
		Dettes	1 332 995
Total général	6 588 205	Total général	6 588 205

L'actif immobilisé d'un total de 778 699 €, est composé :

▶ d'immobilisations corporelles et incorporelles, pour 459 112 €.

- ▶ de biens legs acceptés par le Conseil d'Administration et destinés à être cédés pour 317 250 €, avec en contrepartie la ligne: fonds reportés liés aux legs, au passif du bilan (pour le même montant),
- ▶et d'immobilisations financières (dépôts et cautionnements) pour 2 338 €.

L'actif circulant de 5 809 506 € est constitué :

- ▶ de créances diverses pour 196 475 €,
- ▶ des disponibilités (trésorerie) de l'association pour 318 845 €.
- ▶ d'un montant de placements d'un total de 5 192 977 €, souscrits pour rémunérer les excédents de trésorerie de l'association, les fonds associatifs n'ayant pas un degré immédiat de disponibilité, et le résultat de l'exercice non encore affecté.

Les fonds propres de PARTAGE sont composés :

- ► de la réserve statutaire de 2 000 €, du Report à nouveau de 197 037 €,
- du résultat de l'exercice d'un montant excédentaire de 49 762 € en instance d'affectation,
- de la réserve pour projets associatifs d'un montant de 1 432 012 €.

Toutes les informations de ce document sont issues du Rapport annuel de l'année 2022, disponible au 1^{er} juillet 2023 sur le site Internet de PARTAGE (www. partage. org) ou sur simple demande écrite.

RESSOURCES ET EMPLOIS

Le modèle économique : les ressources

Les ressources de PARTAGE proviennent à près de 93 % de dons privés (particuliers ou entreprises), qui garantissent à l'association, une totale indépendance dans le choix de ses actions et de ses partenaires.

Les ressources sont composées :

- ► Les produits de la générosité du public (parrainages, dons et legs) pour 63,1 %;
- ► Les autres fonds privés représentant 1,8 % (mécénat) ;
- ► Les cotisations pour 0,7 %;
- ► Le report des ressources affectées issues de la générosité et non encore utilisées des exercices antérieurs, représentant cette année 28,3 %.

Les subventions (5,4 %) correspondent aux financements publics accordés par l'Agence Française de Développement. Les autres produits (1,7 %) sont constitués de ressources diverses affectées au fonctionnement, comme les abonnements, ventes diverses, produits financiers et exceptionnels, reprises de provisions sur l'exercice.



COMPTE DE RÉSULTAT 2022

Exercice clos LE 31 DÉCEMBRE 2022

CHARGES	2022	2021	PRODUITS	2022	2021
60 - ACHATS	27 270	26 033	75 - PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 403 287	7 031 140
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	138 025	200 042	75 - AUTRES FONDS PRIVÉS : MÉCÉNAT	206 725	61 178
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	1 266 283	1 194 682	73 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	627 314	215 673
63 - IMPÔTS ET TAXES	92 960	77 611	AUTRES PRODUITS	129 442	106 852
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 319 724	1 184 860	78 - REPRISES SUR PROVISIONS	3 321 705	3 042 299
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 614 135	4 614 098	79 - TRANSFERTS DE CHARGES	16 896	39 860
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	3 189 988	3 361 307			
Total charges d'exploitation	11 648 382	10 658 632	Total produits d'exploitation	11 705 367	10 497 003
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION	56 985	161 629
				30 903	.0.020
66 - CHARGES FINANCIÈRES	5 089	484	76 - PRODUITS FINANCIERS	17 172	
66 - CHARGES FINANCIÈRES 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 089 23 112	484 11 885	76 - PRODUITS FINANCIERS RÉSULTAT FINANCIER		15 388
		-		17 172	15 388 14 904
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 112	11 885	RÉSULTAT FINANCIER	17 172 12 083	15 388 14 904 3 352
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 112	11 885	RÉSULTAT FINANCIER 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 172 12 083 5 765	15 388 14 904 3 352 - 8 533
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	23 112 1 958 11 678 541	11 885 563	RÉSULTAT FINANCIER 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	17 172 12 083 5 765 - 17 347	15 388 14 904 3 352 - 8 533 10 515 743 155 821

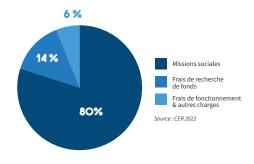
EXTRAIT DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Exercice clos Le 31 Décembre 2022

PRODUITS	EXERCICE 2022		
PAR ORIGINE	TOTAL	Dont générosité du public	
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	7 695 503	7 695 503	
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	83 781		
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	627 314		
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 095		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	3 319 610	3 209 610	
TOTAL	11 728 303	3 209 610	

CHARGES	EXERCICE 2022		
PAR DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	
1 - MISSIONS SOCIALES	6 808 761	6 163 473	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 180 391	1 170 833	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	532 374	474 052	
4 - DOTATION AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	48 609	-	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1 958		
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	3 106 449	2 832 124	
TOTAL	11 678 541	10 640 482	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	49 762	264 692	

AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2022



Le Rapport du Commissaire aux comptes et ses annexes sont en ligne sur cette page :

www.partage.org/informer/ association/ethique-transparencefinanciere

POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSERVES

OBJECTIES :

La réserve pour projet associatif a pour objectifs :

- d'assurer en cas de difficultés de fonctionnement ou de trésorerie, les engagements pris par l'association auprès de ses partenaires pour le maintien de nos actions auprès des enfants bénéficiaires des programmes,
- de pouvoir faire face à des besoins imprévus,
- de lancer si nécessaire une campagne de collecte et/ou de communication, afin de contribuer à la pérennité de la mission de PARTAGE.

Le Conseil d'Administration se prononce sur la gestion de cette réserve sur proposition de la Directrice Générale.

DURÉE D'AUTONOMIE :

Le niveau actuel de la Réserve pour projet associatif au 31/12/2022, assure la pérennité de l'association, notamment en disposant d'un fond de roulement (1 219 K€) permettant de couvrir plus de 5 mois de fonctionnement courant.



Parramer
☐ Je parraine un enfant.
À partir de 30 € par mois.
☐ Je parraine une action. À partir de 25 € par mois.
Je joins un chèque correspondant au $1^{\rm er}$ versement et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.
Faire un don
Je fais un don régulier de € par mois. Je joins un premier règlement par chèque (minimum 8 € par mois)
Je fais un don ponctuel de€. Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

Adhérer

Je paie ma cotisation annuelle et deviens adhérent.e de PARTAGE.

Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de PARTAGE ou je mets en place un prélèvement annuel en contactant PARTAGE par téléphone ou mail.

Je m'abonne au journal de l'association, PARTAGE Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion.

12 € par an. Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

Agir autrement

- J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de PARTAGE.
- Je souhaite être informé.e sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.
- Je veux m'impliquer bénévolement.

Je désire être contacté.e à ce sujet.

Merci de votre engagement à nos côtés!

Vos dons sont déductibles de vos impôts! Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de vos dons à PARTAGE, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

M. M ^{me}
Raison sociale
Nom
Prénom
Adresse complète
Code postal Ville
Pays
Téléphone
Email
Votre référence PARTAGE, si vous nous soutenez déjà
J'accepte de recevoir des informations de la part de PARTAGE par email.

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner, le cas échéant, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de PARTAGE en fonction de votre choix, à:

PARTAGE, 40 rue Vivenel, BP 70311 60203 Compiègne Cedex

Ou faites un don en ligne sur: www.partage.org



